

Côte d'Ivoire: L'Etat et l'économie parallèle

Youetto Raymond*

Abstract: *Like most all Third World countries, Côte d'Ivoire is also caught in the development of what can be termed as a 'Second economy'. This economy is carried out illegally and invisibly — National statistics can hardly take it into account. However, it cannot operate without the official economy. It is an economy within an economy. This economy corresponds to a change of behaviour originating from the necessity to resist some constraints either by creating parallel markets or trying to obtain additional funds in order to cope with economic difficulties. In both cases the results are just bad for the economy of Côte d'Ivoire because it loosens in public incomes and professional taxes while at the same time encouraging nepotism and treacherous financial dealings. The major issue to consider now is whether this is the negative outcome of capitalism when some business aspects of market economy are brutally introduced in a state of underdevelopment or the mere negative results of an inefficient but conscious and deliberately conceived mode of management to perpetuate delapidation of public funds. The paper advises that the State should limit and control this parallel economy.*

Introduction

L'une des tendances les plus marquantes dans l'évolution économique des pays sous-développés au cours de ces deux dernières décennies de crise, c'est la recrudescence des activités parallèles ou la deuxième économie dans la gestion de l'économie nationale.

S'agit-il d'épiphénomènes négatifs du capitalisme provoqués par l'introduction brutale dans un état de sous-développement de certains aspects affairistes de l'économie de marché, ou s'agit-il encore de conséquences malheureuses d'une gestion inefficace mais consciente et délibérément conçue de manière à institutionnaliser l'esprit de gabegie?

En absence de données statistiques sur la nature globale de cette économie parallèle, il nous semble difficile de l'évaluer concrètement.

Cette étude se propose à partir d'une esquisse théorique de l'économie parallèle, d'en expliquer le mode de fonctionnement en se fondant sur ses secteurs d'activité, son développement et ses conséquences sur l'économie ivoirienne.

Quelle signification donner à l'économie parallèle

L'activité économique parallèle, ou secondaire, n'est pas la panacée des pays nantis, tels que la France où la pression fiscale peut conduire des contribuables (des entreprises surtout) à mener des activités illicites: non-déclaration de revenu, travail au noir, etc., ou l'ex-URSS où l'approvisionnement planifié de produits alimentaires ou vestimentaires peut être à la base de l'économie privée par rapport à l'Etat.

Cette activité se manifeste aujourd'hui dans quelques pays en voie de développement, notamment en Côte d'Ivoire: c'est le cas lorsque les richesses nationales se dissimulent, on ne sait trop comment, ou lorsque les transactions financières ou physiques prennent une forme occulte.

Quels que soient les pays, l'économie parallèle est avant tout une activité économique illicite, invisible ou souterraine, et dont les statistiques et la comptabilité, si elles existent, sont difficilement accessibles au grand public. Par ailleurs elle revêt un caractère parasitaire et spéculatif parce qu'elle n'apparaît et ne survit que grâce au secteur officiel de l'Etat: c'est une économie dans l'économie.

Dans les pays développés comme en France par exemple, son champ d'activité est très limité, en raison de l'organisation de la réglementation de l'économie, du travail et du marché.

Le secteur d'activité de l'économie parallèle concernant les fraudes portent sur les revenus imposables des entreprises commerciales et non commerciales, et des personnes. Ces secteurs de fraude et les taux de sous-estimation des impôts sont cependant à-peu-près connus par les statistiques (Gaudemet 1981:280-281).

Dans l'ex-URSS, il existait deux secteurs principaux d'activités parallèles: le secteur privé légal et le secteur privé non légal. Le premier secteur fonctionnait souvent avec l'accord tacite de l'Etat, car l'économie privée légale permettait parfois, dans le cadre de la gestion centralisée, d'assouplir le blocage de la production et de la distribution, dû aux effets centralisateurs de la planification et du monopole d'Etat. Quant au deuxième secteur, son champ et son taux d'activité étaient presque connus par les statistiques officielles. Le mal pouvait donc être également enrayé.

Dans les pays sous-développés en général et en Côte d'Ivoire en particulier, il est très difficile de situer la frontière entre les secteurs légal et illégal. Ces deux activités sont parfois si imbriquées l'une à l'autre que la gestion des biens publics est souvent confondue à la gestion des biens privés. C'est sans doute ce qui faisait dire à Seydou Lamine (1979:29) s'adressant à un responsable politique et administratif africain: «... Il s'y cramponne et gère l'Etat avec l'aide de ses courtisans, comme une affaire privée, parfois comme une entreprise familiale». Cette remarque est valable presque pour la gestion de tous les Etats africains, et illustre parfaitement la

définition même de l'économie parallèle dans les pays en voie de développement.

L'approche théorique

L'impact des difficultés économiques

L'économie parallèle est avant tout une réponse à des conditions économiques et sociales difficiles, imposées par la crise ou par des politiques économiques restrictives. Celles-ci provoquent des modifications dans le comportement de quelques catégories socio-professionnelles, par rapport aux activités économiques officielles.

Ces modifications de comportement se justifient par la nécessité de contourner et d'éviter ces mesures restrictives pénalisantes. Elle changent la structure de l'offre et de la demande en mettant en place des marchés parallèles, c'est l'hypothèse de l'effet de substitution ou en essayant d'obtenir des revenus additionnels, l'hypothèse de l'effet revenu.

Examinons ces deux effets à partir de la courbe de demande du consommateur.

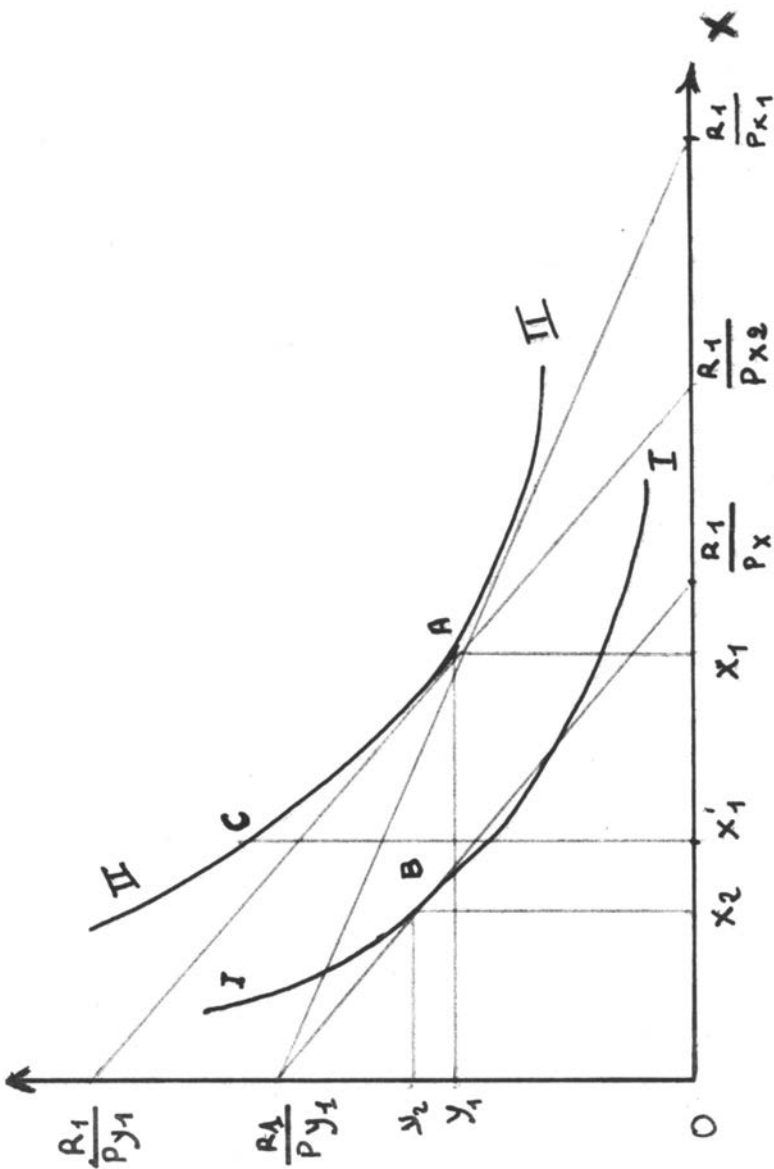
La variation du revenu en matière de salaire nominal et réel peut avoir une influence sur le comportement des agents économiques. Selon que le salaire diminue ou augmente, ce comportement peut varier (Becker 1964).¹

En effet la relation inverse que traduit habituellement une courbe de demande entre le prix d'un article et la quantité que le consommateur achètera est le résultat combiné d'un effet de substitution et d'un effet revenu d'une variation de prix. Lorsque le prix d'un article augmente et que le consommateur le délaisse au profit d'un bien substitut relativement moins coûteux, une réduction de la demande est provoquée par la substitution. C'est ce qu'exprime sur le graphique No.1 le mouvement de A à C où la réduction de X_1 à X' de la quantité X consommée est provoquée par une augmentation de prix.

De plus la hausse du prix de l'article réduit le revenu réel ou le pouvoir d'achat du consommateur ce qui oblige ce dernier à réduire ses achats de biens normaux. Dans la mesure où la baisse du revenu réel affecte la consommation de l'article en question, nous nous trouvons devant l'effet revenu. Dans ce cas la ligne du budget se déplace vers la gauche et devient tangente à la courbe d'indifférence 1; la combinaison B, comportant Y_2 de Y et X_2 de X devient l'optimum du consommateur. Le déplacement de C à B traduit l'effet revenu et réduit de X' à X_2 la quantité X consommée. .

1 C'est l'hypothèse selon laquelle, le consommateur règle son comportement, non pas seulement en fonction de ses revenus immédiats, mais selon la perception qu'il a de ses perspectives de revenus futurs et des aléas qui les entourent. La confirmation de cette hypothèse statique est la base des théories monétaristes de Friedman.

Ce schéma théorique simplifié est comparable à ce qui se passe dans l'économie ivoirienne, où la crise économique marquée par l'inflation, le blocage des salaires, la rigueur budgétaire et la baisse du pouvoir d'achat, affecte le comportement de la majeure partie des catégories socio-professionnelles, les amenant à réagir suivant les mêmes effets: l'effet de substitution et l'effet revenu.



L'effet de substitution et la multiplication des secteurs parallèles

En Côte d'Ivoire, l'heure de travail dans l'administration publique rapportant moins de revenu net après impôt, donc en pouvoir d'achat réel, il y a une forte propension des fonctionnaires, cadres, employés, à considérer que mieux vaut travailler moins dans le secteur public, pour s'occuper d'autres activités supposées plus rentables. Il s'ensuit un délaissement généralisé des services publics, caractérisés par une recrudescence de l'absentéisme, un allongement et une perpétuation des vacances, une mauvaise qualité des services administratifs, de la négligence voire l'abandon des postes.

L'absentéisme selon Killing Sworth (1992), «est un moyen de réduire le temps de travail fixé contractuellement ... c'est la réaction d'un individu face à une convention de travail sous-optimale».

Cette réaction, par effet de substitution, s'est accompagnée de la floraison et de la multiplication de milliers de secteurs informels, de petites affaires et autres transactions, et dont les activités échappent pratiquement au contrôle de l'Etat.

Travailler moins dans l'administration publique dont les salaires sont très bas et parallèlement s'occuper de petites affaires privées, tel est le comportement qui anime l'ensemble des fonctionnaires dans le système actuel en Côte d'Ivoire.

L'effet revenu et la bipolarisation des activités professionnelles

L'effet revenu consiste à travailler davantage pour compenser, par des revenus complémentaires, la perte du pouvoir d'achat qui résulte du coût élevé de la vie. D'où la propension à la bipolarisation des activités des fonctionnaires à travailler, à la fois, à leur propre compte pour gagner des revenus complémentaires, et se maintenir dans la fonction publique pour préserver leur régime de retraite. Dans le jargon local on dira: «avoir un pied à la fonction publique et se débrouiller ailleurs».

La notion de «se débrouiller ailleurs» est très élastique et comprend plusieurs activités parallèles: un double usage des biens publics à des fins personnelles; l'usage des téléphones de bureaux administratifs, des véhicules de service, des bons de carburant, des ordres de missions, du matériel d'équipement et de construction, des fournitures, des fonds publics, etc., et dont l'organisation constitue de véritables secteurs économiques qui fonctionnent dans un contexte de comptabilité parallèle au détriment de l'Etat.

On constate donc que l'apparition de l'économie parallèle en Côte d'Ivoire est surtout liée aux conditions de vie économique et sociale très restrictives qui limitent énormément le pouvoir d'achat de l'ensemble des catégories socio-professionnelles.

Les marchés parallèles et leurs conséquences sur les recettes publiques

Nous avons tenté de recenser des secteurs s'adonnant aux activités économiques parallèles en Côte d'Ivoire. Nous n'en retiendrons que les plus importants du point de vue des activités et de leurs conséquences. Ces secteurs s'étendent du commerce parallèle en passant par le marché parallèle du travail jusqu'au détournement des deniers publics sous de multiples formes. Il nous sera par contre difficile de quantifier les taux de fraude par manque de données statistiques.

Le commerce parallèle et les pertes de l'Etat sur les prestations de service

Le commerce parallèle porte sur les échanges qui s'effectuent illicitement, soit sur le marché intérieur — c'est le cas du petit commerce ou du commerce ambulant — soit par l'importation à partir des pays étrangers, de marchandises tels que machines et outils, textiles, appareils électroniques, automobiles, cosmétiques, alcool, etc., destinés au marché national.

Les tentations de fraudes sur ce marché visent à la fois à contourner les circuits officiels de distribution et à se soustraire aux obligations sur la réglementation douanière et commerciale.

Les pertes de l'Etat portent sur les recettes pour prestation de divers services ainsi que les recettes douanières liées aux activités de contrebande, d'une part, et d'autre part sur les recettes liées à la sous-facturations des importations.

Quant à l'offre sur ce marché, elle est déterminée par la possibilité de gain d'une «prime commerciale parallèle», correspondant à la différence entre le prix de gros officiel d'acquisition de la marchandise et le prix d'acquisition parallèle ou frauduleux. Cette différence de prix permet par ailleurs de financer les importations parallèles en cours.

La demande est déterminée par le caractère négociable ou flexible du prix de détail parallèle. Ce qui permet d'acquérir la marchandise plus ou moins cher par rapport au prix du marché officiel, mais aussi par rapport à la conjoncture sur le marché parallèle.

Le marché parallèle du travail et les pertes de l'Etat sur les taxes professionnelles

Le marché parallèle du travail comporte un certain nombre d'infractions à la législation du travail: non-déclaration d'embauche, non-déclaration fiscale.

Le marché parallèle du travail concerne les fraudes fiscales sur les revenus imposables d'un certain nombre d'entreprises commerciales du secteur industriel moderne et les fraudes portant sur les taxes professionnelles y compris celles du secteur informel.

Les pertes de l'Etat dans ce domaine, portent en général sur le manque à gagner lié à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), aux patentes, aux charges sociales et aux impôts fonciers.²

Le marché du népotisme et du financement occulte

Le marché du népotisme

Le marché du népotisme est lié aux abus de certaines personnes qui usant du pouvoir conféré par le rang social, appliquent la loi des «relations personnelles», pour attribuer des postes d'administration et de gestion à des amis ou à des proches, en l'absence de tout critère de compétence et de responsabilité.

Dans de tels cas, où la déontologie est détournée, la gestion de l'administration et des entreprises publiques ne peut que s'effectuer de façon douteuse et chaotique, conduisant à des pertes ou à des dépôts massifs de bilans (cas de la plupart des Sociétés d'Etat), à de sérieuses difficultés financières (cas des entreprises telles que l'Energie électrique de Côte d'Ivoire (EECI), la Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire (SODECI), la Caisse autonome d'amortissement (CAA), la Société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SICOGI), etc., et à la perte de crédibilité des services publics (absentéisme chronique et abandon de postes).

Les transferts et rétributions noirs

Les transferts et rétributions concernent les pourboires ou pots de vin, et les enveloppes pour services rendus. Or on sait que cette méthode n'est possible que dans des conditions accordant un régime préférentiel à une clientèle par rapport à une autre, abstraction faite de toute concurrence. Cette facilité crée une situation de monopole de fait pour le client bénéficiaire exclusif de contrats dont la plupart portent sur la réalisation de projets de l'Etat. Les conséquences de telles méthodes sont la surévaluation du coût des projets, la mauvaise exécution des travaux de ces projets, et souvent leur abandon en plein milieu d'exécution ce qui implique des dépenses publiques supplémentaires.

La spéculation immobilière

La spéculation immobilière porte sur la surévaluation des prix de location d'habitations, ainsi que les intérêts et les commissions de prêts, de ventes et de locations s'effectuant en dehors des canaux officiels.

2 Nos tentatives d'évaluer les pertes de l'Etat ont été vaines, pour des raisons de secret d'Etat, selon la direction des impôts.

Les pertes de l'Etat concernent les impôts dus sur les revenus locatifs, les dépenses se rapportant au coût surévalué de la valeur locative des logements que l'Etat loue pour ses agents.

L'ambiguïté de ses pertes est surtout liée au fait que souvent ce sont les mêmes agents de l'Etat qui les font louer à l'Etat à des prix de location surévalués, comme quoi on ne peut être mieux servi que par soi-même.

La crise immobilière que connaît aujourd'hui la Côte Ivoire est en partie liée aux activités parallèles; cette crise s'est d'autant plus aggravée que l'Etat a cessé d'être le principal prêteur de fonds en matière de construction immobilière à ses agents.

Les aspects positifs et négatifs de l'économie parallèle

L'économie parallèle n'a pas que des aspects négatifs. Elle revêt également des aspects positifs.

Du point de vue des catégories socio-professionnelles impliquées

Dans les conditions actuelles de vie économique et sociale très restrictives en Côte d'Ivoire, l'économie parallèle est un moyen de survie pour les catégories sociales les plus défavorisées actuellement; elle a une utilité sociale dans la mesure où elle satisfait une demande à laquelle le marché officiel n'a pu donner de réponse. Elle permet également de résorber le chômage par la création et la multiplication de secteurs informels. Par ailleurs, pour les catégories sociales les plus hauts placées de l'Etat, elle est un moyen d'enrichissement, de contrôle du pouvoir et de prestige.

Du point de vue de l'Etat

Du point de vue de l'Etat, l'économie parallèle présente par contre des aspects négatifs. Ainsi, en détournant les activités économiques officielles de leurs objectifs initiaux, elle contribue à l'affaiblissement de l'économie nationale, à l'amplification des effets de crises économiques et sociales, et à la marginalisation de populations entières condamnées à vivre parallèlement au circuit du marché officiel.

L'attitude des pouvoirs publics

L'introduction brutale de certains aspects affairistes de l'économie de marché dans un état de sous développement, où les hommes sont encore mal préparés, mal outillés, sans expérience ni dotés d'une tradition de gestionnaire ou d'entrepreneur, et vivent dans la pauvreté, ne peut que susciter la corruption, les malversations, comme porte de sortie du sous-développement.

Cet état d'esprit pourrait encore être pardonnable s'il était formulé en termes d'ignorance et d'apprentissage d'un nouveau mode de comportement qui échappait à l'Etat et aux citoyens dans les premières années de l'indépendance du pays.

Pourquoi alors après plus de trente années d'expérience de gestion de l'économie nationale, les pouvoirs publics ne sont pas parvenus à réduire ce mal et qu'il se soit au contraire aggravé? Un certain nombre de critiques répondent qu'il s'agit là d'une politique délibérément menée.

Pour Seydou Lamine (1979:17):

... les principaux responsables de la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'Afrique actuellement, ce sont ses princes, ces dirigeants, les détenteurs du pouvoir sous toutes ses formes, car ils ont décidé que l'Afrique vive dans ses contradictions et ses mythes ... le mythe d'une voie africaine de développement, le mythe de la justice, le mythe de l'authenticité ... Nous y ajoutons le mythe du culte de la personnalité et le mythe du monolithisme, qui se sont avérés de vains freins à l'évolution socio-économique et culturelle des Etats d'Afrique.

Il s'y ajoute que: «... l'ambition proclamée de voler au secours du peuple cache mal la volonté de mettre sous tutelle permanente des hommes et des femmes pour lesquels, ils ne sont pas loin d'éprouver du mépris» (*Africa International* 1987:18).

Les deux dernières citations doivent être nuancées par rapport à la réalité:

- Si l'on admet sans réserve que l'esprit de la gabegie est expressément entretenu ou institutionnalisé à des fins personnelles, il devient du coup difficile d'apporter quelque solution que ce soit au problème posé. Car comment pourrait-on comprendre que ceux à qui cela profite et qui en ont le pouvoir veuillent couper la branche sur laquelle ils sont assis, à moins d'une inversion totale des consciences et des comportements. Ce qui apparaît fort improbable au regard de la vie politique et économique actuelle.
- Si cette situation malheureuse est perçue au contraire comme le résultat d'une gestion purement incompétente, en raison des difficultés de l'évolution des mentalités, alors quelques solutions peuvent être proposées. Pour réagir l'Etat dispose de plusieurs moyens dont nous ne retiendrons que trois qui nous paraissent pertinents du point de vue pratique:
 - 1) les lois votées à l'assemblée nationale et qui relèvent de l'ensemble de l'ordre économique, social et juridique établi par l'Etat doivent être rigoureusement appliquées sans exception aucune à toutes les catégories socio-professionnelles y compris celles au plus haut niveau.
 - 2) la réglementation du circuit de production, de distribution et du marché doit être imposée à tout agent économique comme un code de conduite sans exclusive.

3) une campagne de sensibilisation et d'incitation à une conscience nationale saine, au regard des biens publics doit être menée aux moyens d'information et de contrôle.

Il semble que c'est ce vers quoi la Côte d'Ivoire tend en ce moment (démocratie et pluralisme politique obligent), mais sans la rigueur nécessaire.

Faute donc de résultats tangibles, il sera très difficile à l'Etat de réduire ce mal qui ronge actuellement l'économie ivoirienne et qui se caractérise par:

- la facilité dans laquelle se sont installés de nombreux cadres et hauts fonctionnaires de l'Etat;
- la course obstinée vers la recherche de l'argent facile par n'importe quel moyen — fût-il illégal;
- l'indifférence totale à l'intérêt collectif.

L'Etat devra donc choisir entre la gabegie institutionnalisée et l'assainissement par des contrôles plus stricts de la situation économique actuelle.

Le dilemme de la gestion publique en Côte d'Ivoire est bel et bien là.

Bibliographie

Africa International, 1987, N°6.199, novembre.

Africa International, 1988, N°202, février.

Fraternité Matin, 1986, N°6616, 30-10, p.13.

-----, N°6392, 01-02, p.2.

-----, N°6622, 07-11, p.23.

-----, N°6655, 17-12, p.4.

-----, N°6717, 02-03, p.25.

-----, N°6727, 13-03, p.27.

-----, 1987, N°6944, 02-12, p.23.

-----, N°6954, 16-12, p.28.

Becker, Gary, 1964, *Human Capital, a Theoretical and Empirical Approach*, Columbia University Press.

Gaudemet, Paul Marie, 1981, *Finances publiques, Impôt-Emprunt*, Paris, Ed., Montchrestien.

Killing Sworth, *Problèmes économiques*, N°2268 — 25/3/1992/3, (cité par Gesine Stephan, p.28).

Le Monde, 1980, «La Côte d'Ivoire: une Afrique parvenue», 3-01, mercredi.

Seydou Lamine, 1979, *Les princes africains*, Ed., Librairie Milier.

* Chargé de cours, UER de Gestion et d'économie appliquée, université Paris IX, France.